

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### SEANCE ORDINAIRE DU COMITE SYNDICAL 26 NOVEMBRE 2015

<b>Nombre de membres</b>	L'an deux mille quinze, le 26 novembre à dix-sept heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à Corneilhan, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gilles D'ETTORE, Président.
En exercice : 54 Présents : 29 Votants : 33 Suffrages exprimés : 33	<b>Présent(e)s titulaires</b> : Mesdames et Messieurs, Yannick ALLEGRE, Gérard BARRAU, Alexandra BOUISSY LESTEL, Rémi BOUYALA, Didier BRESSON, Alain CARALP, Pierre CROS, Gilles D'ETTORE, Norbert ETIENNE, Sébastien FREY, Robert GAIRAUD, Jean-Pierre LAMBERT, Yann LLOPIS, Jean-Claude MARCHI, Michèle MILLER, Richard NOUGUIER, Hervé OBIOLS, Serge PESCE, Jean-Christophe PETIT, Daniel RENAUD, Patrick SOL, Michel SUERE, Florence TAILLADE, Emmanuel VILLANEUVA, conseillères et conseillers syndicaux titulaires.
<b>Vote</b>	<b>Présent(e)s suppléant(e)s</b> : Madame, Messieurs, Edith FABRE, Michel FARENC, Régis GARCIN, Claude GEISEN, Alain GRENIER, conseillère et conseillers syndicaux suppléants.
Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0	<b>Absent(e)s excusé(e)s représentés par mandats</b> : Madame, Messieurs, Gwendoline CHAUDOIR, Guy COMBES, Jordan DARTIER, Bruno ENJALBERT, conseillères et conseillers syndicaux ayant donné respectivement mandat à Messieurs, Gilles D'ETTORE, Florence TAILLADE, Sébastien FREY, Hervé OBIOLS, conseillers syndicaux.
<b>Date de convocation</b>	<b>Absent(e)s excusé(e)s suppléés</b> : Messieurs, Alain BIOLA, Gérard BOYER, Jordan DARTIER, Frédéric LACAS, Stéphane PEPIN-BONET, conseillers syndicaux.
19 NOVEMBRE 2015	<b>Absent(e)s excusé(e)s</b> : Mesdames et Messieurs, Gérard ABELLA, Guy AMIEL, Francis FORTE, Alexandra FUCHS, Dominique GARCIA, Gérard GAUTIER, Robert GELY, Valérie GONTHIER, Michel HERAIL, Stéphane HUGONNET, Pascale LAUGE, Jacques LIBRETTI, Robert MENARD, Jean-Pierre PEREZ, Pierre POLARD, Christine PRADEL, Jean-Claude RENAUD, Edgar SICARD, Christophe THOMAS, Philippe VIDAL, Alain VOGEL-SINGER, Luc ZENON, conseillères et conseillers syndicaux titulaires.
<b>Date de transmission en sous-préfecture</b>	
.....	
<b>Date d'affichage</b>	
.....	Le Comité Syndical a choisi pour secrétaire de séance : Yann LLOPIS.
<b>Délibération</b>	
<b>N° 2015-22</b>	<b>OBJET : RAPPORT D'ACTIVITE 2015</b>
	<u>Rapporteur : Le Président</u>
<b>Contrôle de légalité</b>	<b>Vu</b> le code général des collectivités territoriales, en particulier son article L.5211-39 ; <b>Vu</b> le projet de rapport d'activité de 2015 reçu par chaque délégué ; <b>Considérant</b> que le rapport d'activité a pour objet de dresser le bilan de l'activité du Syndicat Mixte pour les années 2015 et d'apporter une information à l'ensemble des conseillers syndicaux, <b>Considérant</b> qu'il pourra également être mis à disposition du public et être utilisé pour présenter l'activité des élus du Syndicat Mixte à d'autres partenaires et acteurs locaux.
	Ceci exposé, il vous est soumis :
	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>D'APPROUVER</b> du rapport d'activité 2015 du Syndicat Mixte SCoT du Biterrois</li><li>- <b>D'AUTORISER</b> la diffusion du rapport d'activité 2015 du Syndicat Mixte</li></ul>

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Comité Syndical, **PREND ACTE** de cette proposition à l'unanimité  
Ainsi délibéré à Béziers, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

  
Le Président,  
Gilles D'ETTORE